

Mesure 42 Grille de notation des Bénéficiaires

Critères de sélection portant :	Thématiques	Détails des critères	Note possibles	Note maxi	Note attribuée	Justificatifs
sur le bénéficiaire	Impact économique sur la filière	Qualité du porteur de projet .Adéquation entre les objectifs, les moyens techniques et la méthodologie employée	L'entreprise n'apporte pas la preuve de son impact sur la filière	0	5	Démonstration portée par le porteur
			L'entreprise apporte la preuve de son impact économique sur la filière	5		
	Qualité environnementale	L'entreprise bénéficiaire s'inscrit dans une démarche environnementale reconnue notamment charte , certification entreprise , système EMAS, norme ISO	non	0	5	Démonstration portée par le porteur
			oui	5		
Dimension collective	Le bénéficiaire est un groupement d'entreprises, d'opérateurs de la filière	non	0	5	Démonstration portée par le porteur	
		oui	5			
sur le projet	Impacts économiques sur la filière	Le projet prévoit de générer en année 3 une augmentation de la valeur ajoutée comptable de l'entreprise par rapport à la situation initiale (*)	non	0	30	Plan d'entreprise (prévisionnel)
			oui	30		
	Impact emploi	Le projet permet de maintenir ou de créer de l'emploi	le projet ne permet ni de maintenir ni de créer de l'emploi	0	10	Nombre d'emplois dans le plan d'entreprise
			Le projet permet de maintenir un ou plusieurs emplois	5		
			Le projet permet de créer 1 à 5 emplois	8		
			Le projet permet de créer plus de 5 emplois	10		
			Le projet permet de contribuer à l'égalité professionnelle femme/homme	0		
	Le projet permet de contribuer à l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap	non	0	5	Démonstration portée par le porteur	
		oui	5			
		non	0			
	Impact environnemental	Le projet concerne des produits ecolabellisés	non	0	5	Document certification
			oui	5		
	Le projet vise à réduire les nuisances et l'impact des activités sur l'environnement	non	0	5	Démonstration portée par le porteur	
		oui	5			
	Dimension collective	Nombre de pêcheurs ou nombre de navire concernés par le projet	le projet concerne un seul pêcheur	0	15	Démonstration portée par le porteur
le projet concerne plus d'un pêcheur			15			
Impact cohérence des projets, contribution à la bonne gouvernance	Le projet fait suite à une étude ayant obtenue l'attribution de subventions	non	0	5	Démonstration portée par le porteur	
		oui	5			
	Le projet est complémentaire avec des réseaux de commercialisation déjà existants	le projet est complètement indépendant de réseau de commercialisation déjà existant	0	5	Démonstration portée par le porteur	
le projet s'intègre dans un réseau de commercialisation déjà existant		5				

note éliminatoire

< 50

(*) La valeur ajoutée est obtenue si on soustrait du chiffre d'affaires les coûts intermédiaires, c'est-à-dire les matières premières et les services que les entreprises ont du acheter pour produire. On appelle valeur ajoutée brute le calcul de la valeur ajoutée qui ne tient pas compte de cette usure des biens d'équipement . On parlera de valeur ajoutée nette si on déduit les dotations aux amortissements des équipements utilisés pour la production .On a donc VA = CA – coûts intermédiaires.

	Note maxi possible	Note
Note totale Impacts économiques sur les filières	35	0
Note totale Impacts sur l'emploi	20	0
Note totale Qualité environnementale	15	0
Note totale Dimension collective	20	0
Note totale Cohérence des projets/Gouvernance	10	0
NOTE FINALE	100	0